Cote du document: EB 2020/129/R.39

Date: 14 avril 2020

Publique

Original: Anglais



Surveillance interne au FIDA: Modification de l'approche face à l'urgence mondiale provoquée par la pandémie

Mars 2020

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Bambis Constantinides

Directeur

Bureau de l'audit et de la surveillance téléphone: +39 06 5459 2054 courriel: c.constantinides@ifad.org

Deidre Walker

Responsable des audits téléphone: +39 06 5459 2162 courriel: d.walker@ifad.org

Sangwoo Kim

Responsable des enquêtes téléphone: +39 06 5459 2427 courriel: sangwoo.kim@ifad.org Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra

Cheffe

Gouvernance institutionnelle et relations avec les États membres téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-neuvième session Rome, 20-22 avril 2020

Pour: Information

Surveillance interne au FIDA: Modification de l'approche face à l'urgence mondiale provoquée par la pandémie

I. Introduction

- 1. En décembre 2019, le Conseil d'administration a entériné le plan de travail du Bureau de l'audit et de la surveillance (AUO) du FIDA pour 2020, qui avait été élaboré compte tenu de l'évaluation des risques institutionnels menée par AUO à ce moment-là. La mission principale d'AUO consiste à fournir, en temps voulu, des services d'assurance, de conseil et d'enquête objectifs et de qualité, le but étant d'aider la direction et les organes directeurs à faire face aux risques susceptibles d'entraver la réalisation des objectifs du Fonds. Du fait de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), ces risques ont évolué, tout comme les priorités de la Division et les modalités de travail d'AUO. C'est pourquoi ce dernier a réévalué les risques les plus importants et propose de modifier le plan d'audits et d'enquêtes pour 2020, compte tenu des priorités et contraintes actuelles du FIDA.
- 2. Le Président du Fonds a approuvé ce plan de travail modifié, qui sera soumis au Comité d'audit à sa réunion de juin, pour examen.

II. Approche modifiée en matière de surveillance interne

- 3. Les principales modifications apportées au plan d'audits et d'enquêtes d'AUO pour 2020 sont récapitulées ci-après:
 - Redéfinition des priorités, l'accent étant mis sur les assurances liées à la gestion efficace des risques actuels. Certaines missions s'en trouveront retardées, reportées ou modifiées.
 - Réalisation des audits à distance grâce aux outils numériques, dans la mesure du possible. Le FIDA ayant dématérialisé une grande partie de ses procédures, il est possible de réaliser nombre d'audits à distance, grâce aux outils informatiques. Cela facilitera les travaux d'audit tout en réduisant le plus possible les besoins d'intervention des effectifs. Il sera autant que possible fait appel à des prestataires externes et locaux.
 - **Utilisation accrue de l'analyse des données.** Les capacités supplémentaires dont s'est doté AUO dans ce domaine en 2019 lui permettront de contribuer au recensement et à l'atténuation de certains des risques opérationnels liés à la pandémie.
 - Intensification des activités de conseil. AUO participera davantage à la gestion des risques institutionnels pendant et après la crise, et renforcera temporairement, selon les besoins et à la demande de la direction, les fonctions relevant de la deuxième ligne de maîtrise.
 - Priorité donnée aux travaux d'enquête portant sur les affaires continuant de comporter un important risque financier, opérationnel ou lié à la réputation ou à l'intégrité du Fonds. Dans la mesure du possible, AUO aura recours à des ressources externes et locales, et adaptera ses procédures d'enquête aux restrictions en vigueur. D'autres solutions opérationnelles seront envisagées pour les cas présentant un niveau de priorité plus faible et relativement moins importants, conformément à la politique de lutte contre la corruption.
 - **Sensibilisation et réseautage.** Les activités d'information et de sensibilisation seront limitées à celles visant à atténuer les risques exacerbés par la pandémie. Les activités de coordination et de constitution de réseaux professionnels avec d'autres organismes des Nations Unies et institutions financières internationales se poursuivront par voie numérique.

4. Le plan de travail d'AUO pour 2020 pourra être modifié de nouveau dans le courant de l'année compte tenu de l'évolution des risques et des priorités; le cas échéant, le Comité d'audit en sera informé à chacune de ses réunions. La direction a confirmé que des ressources financières supplémentaires seraient, si nécessaire, octroyées à AUO aux fins de la mise en œuvre du plan modifié.

III. Évolution de l'environnement du risque liée à la pandémie de COVID-19

5. Les modifications apportées à l'approche d'AUO concernant les audits et les enquêtes reposent sur les hypothèses et considérations ci-après, relatives à ses capacités opérationnelles et aux priorités et facteurs sous-jacents en matière de risque institutionnel.

6. **Hypothèses et considérations:**

- À très court terme, les voyages internationaux et nationaux dans la plupart des pays où le FIDA intervient seront fortement limités; l'accès aux dossiers, outils et personnes risque d'être lui aussi restreint. Les prestataires de services et partenaires externes feront face à des restrictions similaires.
- La mise en œuvre des programmes financés par le Fonds pourra être retardée dans plusieurs pays, tout comme les activités d'appui aux programmes et de supervision connexes.
- Les tâches du personnel du FIDA seront limitées et consisteront principalement à gérer les activités visant à faire face aux difficultés liées à la crise de la COVID-19, et à redéfinir les priorités connexes; moins de temps sera donc consacré aux travaux d'audit habituels portant sur les efforts d'atténuation des risques à long terme.
- La situation d'urgence et les changements qui en résultent entraînent des risques accrus; AUO devra donc apporter à la direction et au Comité d'audit les assurances voulues quant à la bonne gestion des risques tout au long de cette crise.
- Les risques s'accentueront proportionnellement à la durée de la crise et à l'importance des effets subis par les principaux donateurs et les pays bénéficiaires du Fonds.

7. Évolution des risques liés à la pandémie de COVID-19 en 2020 et au-delà:

- Risques susceptibles de compromettre la réalisation des objectifs programmatiques à moyen terme. Les risques accrus recensés par AUO ont principalement trait: à la capacité réduite des emprunteurs et bénéficiaires de concevoir et de mettre en œuvre des projets; à la capacité réduite du FIDA de concevoir, d'appuyer et de superviser les projets; aux effets qu'une réaffectation des ressources des États membres bénéficiaires vers d'autres activités prioritaires au niveau national pourrait avoir sur le cofinancement et l'appui aux programmes par les pays.
- Risques susceptibles de compromettre l'aptitude du FIDA à assumer financièrement la réalisation de ses objectifs stratégiques, aujourd'hui et à l'avenir. Les risques accrus recensés par AUO ont principalement trait aux retombées que le ralentissement de l'activité économique et financière mondiale et la redéfinition des priorités budgétaires nationales pourraient avoir sur le Fonds, y compris sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12), la mobilisation des ressources au titre de la période en cours, le remboursement des prêts et les arriérés, et le portefeuille de placements. Une trop grande volatilité des marchés des changes pourrait aussi avoir des répercussions sur les liquidités

- et le bilan du FIDA, ainsi que sur la prévisibilité des annonces de contribution au titre de FIDA12. Tous ces facteurs combinés pourraient dégrader la situation de liquidité du Fonds et, partant, sa solvabilité et sa capacité d'emprunt.
- Risques susceptibles de réduire l'efficacité des opérations du FIDA et de nuire à la réalisation de ses objectifs institutionnels pendant et après la crise. Les risques potentiellement exacerbés qu'a recensés AUO ont trait, entre autres, à la continuité des opérations, aux conséquences pour le personnel d'une situation de télétravail et de confinement prolongée, à l'aptitude limitée d'exécuter certaines tâches, à la capacité réduite d'appliquer ou de superviser certains contrôles, à l'exposition accrue à la cybercriminalité, aux retards qui pourraient être pris dans la réforme nécessaire du Fonds, et, enfin, au bouleversement du calendrier des manifestations, des programmes et des grandes étapes en matière financière que pourrait causer une incertitude prolongée quant aux restrictions.
- 8. À mesure que les risques liés à la pandémie pesant sur les travaux du FIDA évolueront au cours des mois à venir, AUO continuera de réévaluer et d'adapter sa stratégie de supervision, compte tenu également des observations issues des processus de gestion du risque institutionnel.